

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Pourquoi la tribune des influenceurs fait polémique, mobilisation, permis de conduire... Actus du jour

Attention ça fait parler une loi arrive en France pour encadrer le travail des influenceurs, mais alors qu'est ce qui va changer sur quoi porte le débat et pourquoi est-ce qu'une tribune signée par près de 150 influenceurs a fait autant réagir? Salut c'est Hugo j'espère que vous allez bien on se plonge dans un nouveau résumé de l'actualité en une dizaine de minutes comme chaque jour que ce soit sur youtube ou alors en podcast audio, sur toutes les plateformes de streaming. Bienvenue au passage à tous les nouveaux qui s'abonnent ces derniers jours. Faites comme chez vous, installez-vous et on est parti donc avec le premier sujet. Alors il faut bien comprendre qu'en France aujourd'hui il n'existe pas de cadre juridique spécifiquement pour le métier d'influenceur et ça menait du coup un certain flou puisque certains parfois utilisaient le statut juridique de mannequin ou alors de sportif même si parfois ça n'a absolument aucun sens. Du coup ça fait plusieurs mois que deux députés de l'Assemblée nationale que je vous présente juste après mais aussi le gouvernement et plus précisément le ministère de l'économie penchent sur une loi pour mieux encadrer l'activité des influenceurs. Une activité qui mine de rien commence à être assez importante. Il y a le chiffre de 150 000 influenceurs qui est souvent évoqué si en réalité l'immense majorité de ces 150 000 influenceurs gagne peu d'argent mais par contre il y a effectivement une minorité d'influenceurs qui peut gagner beaucoup d'argent et ces réflexions elles font suite notamment aux pratiques trompeuses et aux arnaques de certains influenceurs des arnaques qui ont été dénoncés ces derniers mois notamment par le rappeur Bouba qui les surnomme les influx voleurs et en fait en janvier le ministre de l'économie Bruno Le Maire avait même lancé une consultation publique sur ce sujet là une consultation pour permettre à tous les français qu'ils souhaitaient de donner leur avis sur un certain nombre de mesures. Ces mesures elles font aussi suite à plusieurs mois d'échange des échanges notamment avec des agences d'influenceurs ou encore des plateformes comme meta youtube ou encore tiktok et enfin des autorités publiques comme par exemple la répression des fraudes ou encore l'autorité des marchés financiers. Bref le ministre de l'économie Bruno Le Maire a donc détaillé ces mesures vendredi dernier lors d'une conférence d'oppresses. C'est des mesures qui font partie d'une proposition de loi qui est déposée par deux députés. Il y a le député Arthur de la Porte du Parti socialiste et le député Stéphane Vogetta qui est du camp d'Emmanuel Macron donc du parti Renaissance. Alors je ne vais pas vous détailler toutes les mesures mais voici les mesures principales qui vont être soumises au débat cette semaine à l'assemblée. D'abord première proposition l'activité d'influence commerciale donc d'influenceurs va être définie par la loi. Concrètement elle sera inscrite dans ce que l'on appelle le code de la consommation et le code du commerce et elle devra répondre du coup à partir de là à des règles très claires, même chose d'ailleurs pour l'activité d'agents d'influenceurs. La deuxième mesure c'est un encadrement plus strict de la publicité qui peut être réalisée par les influenceurs dans le cadre de partenariat.

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Pourquoi la tribune des influenceurs fait polémique, mobilisation, permis de conduire... Actus du jour

Concrètement les influenceurs vont devoir respecter les mêmes règles que dans la publicité traditionnelle. Ça veut dire qu'ils ne pourront plus faire la promotion d'alcool, de produits financiers ou alors de paris sportifs sans respecter certaines règles qui vont être détaillées dans les prochains jours et de la même façon et bien désormais la promotion de chirurgie esthétique sera totalement interdite. La troisième mesure c'est concernant l'encadrement des influenceurs qui ont moins de 16 ans et qui seront davantage protégés à priori avec cette loi. Alors je vais pas rentrer dans tous les détails mais les parents vont devoir notamment obtenir une autorisation administrative et concernant l'argent qui va pouvoir être gagné dans le cadre de partenariat ou autre, bien 90% de l'argent devrait être bloqué jusqu'à ce que l'enfant atteigne ces 18 ans. Quatrième mesure qu'on peut noter maintenant les filtres et les retouches qui peuvent être utilisés sur des publications sponsorisées donc des publications réalisées en partenariat avec une marque doivent être désormais signalées sous peine d'une amende pouvant aller jusqu'à 37 500 euros. Ça concerne donc par exemple bien des publications qui pourraient faire la promotion des produits cosmétiques. Ce sera pas du coup interdit de photoshopper ces photos qui sont faites pour un partenariat mais simplement faudra que ce soit indiqué très clairement que cette photo a été retouchée. Cinquième mesure maintenant qui concerne désormais les sanctions, les influenceurs qui ne signalent pas une publication sponsorisée risquent jusqu'à deux ans de prison et 300 000 euros d'amende. La justice pourra également fermer le compte des influenceurs qui ne respectent pas la loi et enfin dernière mesure qui me semble important à signaler même si cette mesure ne fait pas partie de la proposition de loi elle va être mise en place dans les prochaines semaines. Une brigade de l'influence commerciale va être mise en place ça va être à priori 15 agents au sein de la direction générale de la concurrence de la consommation et de la répression des fraudes, 15 agents dont le rôle va être de surveiller les réseaux sociaux, de répondre au signalement éventuel ou encore d'appliquer des sanctions, typiquement en cas de partenariat non indiqué ou autre. Ça c'est donc pour les mesures principales de cette proposition de loi portée par les deux députés et qui va être débattue cette semaine à l'Assemblée nationale mais ce week-end vous l'avez peut-être vu, une tribune a fait beaucoup réagir. Elle a été publiée dans le journal du dimanche ce week-end et elle a été signée par 150 influenceurs. Cette tribune demande je cite au député de ne pas casser leur modèle économique à cause des dérives d'une minorité, une minorité donc qui réaliserait des arnaques. Sauf que eh bien cette tribune n'est pas très bien passée, beaucoup d'internautes n'ont pas vraiment compris pourquoi est ce que ces 150 influenceurs prenaient position contre des mesures annoncées par le gouvernement qui semblait plutôt pertinente. Alors ce qu'il faut noter c'est que suite à la diffusion de la tribune plusieurs créateurs ont pris la parole. Certains créateurs déjà

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Pourquoi la tribune des influenceurs fait polémique, mobilisation, permis de conduire... Actus du jour

affirment n'avoir jamais été consultés avant de voir leur nom sur la tribune. C'est le cas par exemple de Cyprien qui nous a contacté pour nous signaler qu'il n'a pas été contacté, qu'il n'a pas donné son accord pour avoir son nom sur la tribune. Par ailleurs d'autres créateurs comme Squeezie ou encore Seb ont déclaré d'avoir pas lu ou alors avoir lu trop rapidement la tribune avant de donner leur accord alors qu'ils ont déclaré approuver eux-mêmes les mesures qui vont dans le bon sens. C'est ce qu'a déclaré par exemple Squeezie sur Twitter qui soutient ces mesures ou encore Seb sur France Inter lundi qui allait dans le même sens. En fait au vu des réactions visiblement il y a sûrement une question de timing qui a pu jouer. C'est une question qui n'a pas été d'ailleurs beaucoup soulevée dans la réaction mais il semblerait en fait que la tribune a été préparée et proposée aux influenceurs avant de découvrir les annonces du gouvernement. Du coup beaucoup d'influenceurs s'étaient vus présenter un risque de loi extrême contre eux. Du coup un certain nombre d'influenceurs auraient signé cette tribune sans forcément savoir ce qu'allait annoncer le gouvernement et donc quand ils ont réalisé et découvert les annonces du gouvernement, finalement c'était trop tard. La tribune dans le journal du dimanche était déjà prête mais donc elle était plus pertinente forcément par rapport aux annonces qui avaient été faites par le gouvernement. A noter au passage que la tribune a été rédigée et portée par Lumic donc l'union des métiers de l'influence et des créateurs de contenu. En gros c'est une fédération qui réunit les plus grosses agences d'influence en France et ces agences donc qui gère notamment les partenariats des influenceurs et des créateurs de contenu plus généralement. En tout cas là dessus Squeezie, Gotaga, Seb, Cyprien et des dizaines d'autres influenceurs se sont désolidarisés de la tribune et ont donc retiré leur signature. Si bien que d'ailleurs la tribune du JDD sur le site internet n'affiche plus que sans influenceurs signataires à l'heure où je tourne 6 actus de jour et c'est possible que le nombre continue à baisser. En tout cas en parallèle le débat sur la proposition de loi débute ce mardi à l'Assemblée nationale. On va suivre du coup tout ça. Je vous tiens au courant quand la loi est votée et s'il y a des modifications et on en parlera aussi évidemment sur notre compte Instagram. Le nom du compte c'est Hugo Descript. Je laisse la parole tout de suite à Blanche. Merci Hugo et salut tout le monde. On commence avec une première actu. Ce mardi c'était la dixième journée de mobilisation contre la réforme des retraites. 2 millions de personnes ont manifesté dans toute la France selon les syndicats et 740 000 personnes selon le ministère de l'Intérieur. Dans les deux cas c'est nettement moins que lors de la dernière mobilisation jeudi dernier. À Paris la CGT a recensé 450 000 manifestants et la préfecture de police 93 000 manifestants. En tout cas l'intercindical aurait déjà prévu une nouvelle journée de mobilisation le 4 ou le 6 avril. Il y a eu aussi des grèves selon le ministère de l'éducation nationale. Il y a eu 8,37% d'enseignants grévistes, 7,6% dans le primaire et 9,13% dans le secondaire. Et selon la

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Pourquoi la tribune des influenceurs fait polémique, mobilisation, permis de conduire... Actus du jour

fédération indépendante et démocratique lycéenne de 500 lycées étaient bloquées ce mardi. D'ailleurs à Paris c'est la fin de la grève des éboueurs qui est suspendue à partir de ce mercredi. C'est ce qu'a annoncé la CGT dans l'après-midi. Enfin dernière chose une pétition pour dissoudre la brave M donc la brigade de répression de l'action violente motorisée dont les actions sont très critiquées depuis des semaines a recueilli 145 000 signatures sur le site de l'Assemblée nationale. Concrètement si elle arrive à 500 000 signatures issu de 30 départements au moins eh bien la pétition pourrait faire l'objet d'un débat à l'Assemblée nationale. Deuxième actu, un deuxième manifestant est actuellement dans le coma après les affrontements avec les forces de l'ordre qui ont eu lieu ce week-end à Sainte-Soline dans les Deux-Sèvres au protesté contre un projet de mégabacine. Si vous voulez savoir plus précisément ce que c'est je vous renvoie à notre vidéo des actus du jour d'hier. Alors des enquêtes ont été ouvertes pour déterminer les circonstances dans lesquelles ils ont été blessés et si la police en est responsable on vous tiendra au courant. Et autre info concernant Sainte-Soline le ministre de l'Intérieur Gérald Darmanin a annoncé ce mardi avoir engagé la dissolution du mouvement écologiste soulèvement de la terre qui est selon lui à l'origine d'actions violentes. Troisième info en économie le déficit public en France a été de 4,7% du PIB en 2022. Alors vous inquiétez pas je vais tout vous expliquer en gros ça veut dire que l'État a plus dépensé que ce qu'il a eu comme revenu et cette différence elle se chiffre après de 150 milliards d'euros l'équivalent donc de 4,7% du PIB toutes les richesses produites dans le pays sur une année. Pour ceux qui se demandent la différence entre le déficit et la dette le déficit c'est sur une année alors que la dette c'est la somme des déficits. Là donc avec ce nouveau déficit la dette a augmenté en valeur absolue à près de 3000 milliards d'euros. Alors un déficit de 4,7% du PIB est-ce que c'est beaucoup pas beaucoup et bien c'est moins que les deux années précédentes puisque avec la politique du quoi qu'il en coûte de l'État le déficit avait atteint 6,5% en 2021 et 9% en 2020. Ce déficit de 4,7% en 2022 est aussi moins élevé que ce qui était attendu par les prévisions qui était de 5%. Cependant ça reste plus que l'objectif d'un déficit de moins de maximum 3% du PIB par an établi par l'Union européenne pour ses pays membres. Le gouvernement espère revenir sous les 3% d'ici 2027 et d'ailleurs vu qu'on parle d'économie on passe à une quatrième actu des perquisitions ont lieu ce mardi dans cinq banques à Paris dans le quartier de la Défense, la Société Générale, BNP Paris-Bas, Exan qui est une filiale de la BNP, Natixis et HSBC. En gros elles sont soupçonnées par le Parquet national financier d'avoir permis à leurs clients étrangers d'échapper à l'impôt sur les dividendes donc en gros de fraude fiscale qui s'élèverait à plus d'un milliard d'euros. Ces procédures sont nées d'un scandale financier qui avait été révélé par le journal Le Monde en 2018, je vous mets des liens en description si vous voulez en savoir plus.

[Transcript] Les actus du jour - Hugo Décrypte / Pourquoi la tribune des influenceurs fait polémique, mobilisation, permis de conduire... Actus du jour

Cinquième actu, en Israël, le Premier ministre Benjamin Netanyahu a suspendu sa très contestée réforme judiciaire face aux importantes manifestations qu'elle a engendrées dans le pays. On vous en parlait hier, cette réforme a pour but d'augmenter le pouvoir des élus sur celui des magistrats de la Cour suprême, la plus haute autorité judiciaire du pays. Le truc c'est que selon de nombreux Israéliens, cette réforme met en péril le fonctionnement démocratique du pays. Du coup, depuis qu'elle a été présentée au mois de janvier, d'immenses manifestations ont lieu dans le pays. Et donc pour éviter que les protestations continuent de prendre de l'ampleur, le Premier ministre a annoncé ce lundi soir qu'il mettait en pause le processus d'examen de la réforme. Cependant il a pas dit pour autant qu'il abandonnait le projet et d'ailleurs certains manifestants ont appelé à continuer la mobilisation jusqu'au retrait définitif de la réforme. Enfin dernier acteur rapidement et ça pourrait potentiellement intéresser certains d'entre vous, l'Assemblée nationale a voté à l'unanimité ce lundi, une proposition de loi pour améliorer l'accès au permis de conduire. Cette loi qui était portée par le député renaissance Sachaoulier, elle va permettre trois choses. La première c'est la création d'une plateforme qui recensera toutes les aides existantes pour financer son permis. Deuxième chose, des examinateurs contractuels seront autorisés à faire passer des épreuves pratiques, ce qui pourrait potentiellement accélérer les délais pour passer son permis. Enfin dernière chose, le financement par le compte personnel de formation donc le CPF sera élargi à tous les types de permis comme par exemple les permis moto alors qu'actuellement c'est seulement possible pour les permis B, Poilwour et Bus. Concrètement tout ça devrait permettre de passer le permis plus rapidement, plus simplement et de payer moins cher. Voilà c'est la fin de ce résumé de l'actualité du jour, évidemment pense à vous abonner pour ne pas rater le suivant, quel que soit d'ailleurs l'application que vous utilisez pour m'écouter. Rendez vous aussi sur YouTube ou encore sur Instagram pour d'autres contenus d'actualité exclusifs. Vous le savez, le nom des comptes c'est Hugo Descript. Écoutez je crois que j'ai tout dit, prenez soin de vous et on se dit à très vite.